

# Valeurs actuelles

**Chaque  
jeudi**NUMÉRO 3812  
DU 17 AU  
23 DÉCEMBRE 2009**3,50 €**

DOM : 4,00 €

BELGIQUE : 3,90 €

IRLANDE : 4,00 €

TUNISIE : 2,0 DT

ZONE CFA : 2 000 CFA

CANADA : 5,50 DC

MAYOTTE : 5,50 €

valeursactuelles.com

## Concurrence

Passé totalement inaperçu, un arrêt de la cour d'appel de Dijon en date du 26 novembre a autorisé un couple d'agriculteurs du Jura, en procès depuis dix-huit ans avec la Sécurité sociale (qu'ils ont quittée pour s'inscrire dans une assurance privée), à porter l'affaire devant la Cour de justice européenne. Une première susceptible, selon Claude Reichman, président du Mouvement pour la liberté de la protection sociale (MLPS), de « créer une jurisprudence rendant caduc le monopole de la Sécu » : jusqu'alors, la justice française s'était toujours opposée au renvoi d'une telle affaire devant la Cour européenne – laquelle statue, dans le cadre des lois de l'Union sur la libre circulation, en faveur de la liberté d'assurance.